



Val d'oiseaux

Le parc du Val Joly, c'est le domaine en Avesnois dédié à la détente et aux loisirs. Toutes les conditions sont réunies pour passer d'agréables moments, sur terre, dans l'eau et dans les airs. Ces trois éléments sont également appréciés des oiseaux et ils sont nombreux au Val Joly. D'ailleurs un circuit ornithologique de 4 km autour du parc, favorise la rencontre de douze espèces d'oiseaux au sein de milieux naturels différents. Pour mieux appréhender leur mode de vie et apprécier davantage la découverte de ses animaux,



Moineau Fricquet.

espèce. En complément un fascicule reprend sous forme de devinettes les thèmes abordés au cours du circuit. C'est ainsi que sont représentés sur des schémas les trajectoires de vol de cinq espèces et leur signification. Au travers d'un petit jeu de vrai ou faux se devinent l'utilité du plumage ou encore du cri et du chant. D'autres petits stratagèmes ludiques abordent le rôle des pattes, du bec, de la nidification, de la nourriture et bien d'autres particularités propres aux oiseaux. Bref, un tour qui vaut le détour et qui éveillera peut-être des vocations d'ornithologues.



Hirondelle Rustique.

Le tracé est jalonné de treize bornes d'information. C'est ainsi que vous apprendrez à reconnaître certaines espèces plutôt familières comme l'hirondelle ou la mésange et d'autres plus emblématiques, telle que la Chouette chevêche. Le parcours ne se résume pas à tenter d'observer les oiseaux dans leur environnement. Les bornes renseignent aussi précisément le promeneur sur le mode de vie et les comportements sociaux de chaque



Balbutard Pêcheur.

à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Avesnes-sur-Helpe : Visites guidées des fortifications, du patrimoine religieux (03.27.56.57.20).

Felleries : Musée des Bois-Jolis (03.27.59.03.46).

Hestrud : Café-Musée de la Douane et des Frontières (03.27.59.28.48).

Ohain : Verger biologique (03.27.60.22.19).

Sains-du-Nord : Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.60.66.11).

Sars-Poteries : Musée-Atelier du Verre (03.27.61.61.44), moulin Delmotte (03.27.61.60.01), poterie « La Faitière » (03.27.59.35.49).

Trélon : Atelier-Musée du verre en saison (03.27.59.71.02).

Wallers-Trélon : Maison de la Fagne (03.27.60.66.11).

Office National des Forêts : Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10)

Parc Départemental du Val Joly (Epe-Sauvage - Willies) : Destination nature : site touristique et de randonnées (03.27.61.83.76).

Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Livret de découverte « Les oiseaux du Val Joly » (03.27.77.51.60).

Manifestations annuelles

Avesnes-sur-Helpe : Foire aux Mouches en mars (03.27.56.57.19), Fête du Cochon et du beurre à l'ancienne en mai (03.27.57.98.72), Grande ducasse en août (03.27.56.57.20), Festival d'automne en septembre (03.27.56.57.20).

Floyon : Fête paysanne en juin (03.27.59.21.56).

Parc départemental du Val Joly : Fête de l'été le 14 juillet, « Joly Jazz », Festival de jazz en avesnois en juillet (03.27.61.83.76).

Sains-du-Nord : Fête du Cidre en octobre (03.27.59.82.24).

Trélon : Fête de la Saint-Pansard en mars (03.27.57.08.18), Fête de la Saint-Laurent fin août (03.27.59.71.02 ou 03.27.60.66.11).

Wallers-Trélon : Fête de la Pierre en mai (03.27.59.70.17).

Avesnois : « Kiosques en fête » du 1^{er} au 30 juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

« RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Renseignements

Office de Tourisme d'Avesnes-sur-Helpe : 03.27.56.57.20

Office de Tourisme de Sars-Poteries : 03.27.59.35.49

Office de Tourisme de Solre-le-Château : 03.27.59.32.90

Office de Tourisme du Pays de Trélon : 03.27.57.08.18

Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois : 03.27.61.48.48.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :
www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Avesnois



N° 13

Autour du Val Joly Epe-Sauvage, Liessies, Willies (4, 17 ou 21 km - 1 h 20, 4 h 15 ou 5 h 00)



Autour de Willies.



Randonnée Pédestre
Autour du Val Joly : 4 km,
17 ou 21 km

Durée : 1 h 20, 4 h 15
ou 5 h 00

Départ : Epe-Sauvage,
maison du Parc du Val
Joly

Balisage jaune

Carte IGN : 2807 Ouest



Belle Dame.

L'avis du randonneur :
les parcours 17 et 21 km s'adressent à un public habitué à la marche d'une journée. La longueur invite à organiser un pique-nique en chemin (remportez vos détritres !). Pour la famille et les randonneurs novices, un itinéraire de 4 km vous est proposé, à la découverte des oiseaux. Pensez à vous munir de jumelles et du livret d'accompagnement édité par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois afin de profiter pleinement de cette promenade éducative.



Around the Val Joly

(4, 17 or 21 km - 1h20, 4h15 or 5h00)

Depart : Eppe-Sauvage, maison du Parc du Val Joly.

1 Prenez la direction de la base nautique du parc ; croisez le point de location VTT et le mini-golf. Empruntez la passerelle et montez à droite vers la départementale.

2 Suivez à gauche la RD 133 sur 500 m puis prenez à droite la route d'accès au camping du Val Joly. Avant l'entrée du camping, empruntez sur la gauche un chemin de terre.

3 A la route, effectuez un crochet gauche/droite et suivez le chemin de terre.

4 Suivez la route à droite sur 400 m et coupez une seconde route. Allez tout droit et descendez le chemin. Prenez toujours à main gauche.

Attention, vous êtes sur la propriété privée de l'Hôpital de Liessies. Respectez ce site.

5 Sur la route en macadam pendant 150 m puis descendez à droite jusqu'à la RD 963. Après le virage, remontez à gauche le sentier et, à la route, poursuivez à gauche.

6 Empruntez le petit sentier à voûte arbustive qui longe le camping par la gauche, puis passez l'Helpe Majeure. Longez le Parc Départemental de l'Abbaye de Liessies et rejoignez le centre du village. Suivez à gauche la route départementale.

7 Au carrefour, poursuivez le long de la RD 963 et, 50 m plus loin, empruntez à gauche la petite route vers la chapelle Sainte-Hiltrude. Au bout de la petite route, descendez à gauche. Vous pénétrez alors en forêt domaniale de l'Abbé Val Joly. Montées et descentes se succèdent jusqu'au...

8 ... Riau trouble : franchissez le cours d'eau et remontez à droite vers la chapelle Sainte-Hiltrude.

Attention, vous êtes sur une propriété privée. Continuez la montée jusqu'à la route forestière de Champiau que vous empruntez à gauche.

9 Quittez la route pour le sentier à droite, qui plonge vers le « Fonds des Coqs ». Longez le bras du lac par la droite puis rejoignez le sentier en lisière de forêt. Il offre de nombreux points de vue sur le lac et le Parc Départemental du Val Joly. Traversez le bras du Voyon et rejoignez les « Grandes Pâtures ». Des tables de pique-nique sont à votre disposition. Suivez le balisage.

10 Possibilité d'un aller-retour jusqu'au « Marteau » où vous attend l'ancêtre, le « chêne Jupiter » (1760), ainsi qu'un point de vue un peu plus bas sur le lac (ornithologues, à vos jumelles).

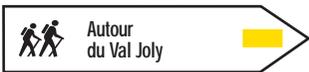
11 Au rond-point, poursuivez tout droit et après 700 mètres environ, empruntez à gauche un sentier qui aboutit à la RD 119. Prenez à gauche et à la statue, quittez la départementale pour la petite route à gauche.

12 Dans le virage, descendez par le chemin herbeux à droite et en bas, poursuivez à droite.

13 Aux Grignaux, prenez à droite jusqu'à la RD 115. Tournez deux fois à gauche et rejoignez le centre d'Eppe-Sauvage. Remontez ensuite vers la chapelle Saint-Ursmar.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 400 800 m

1

2

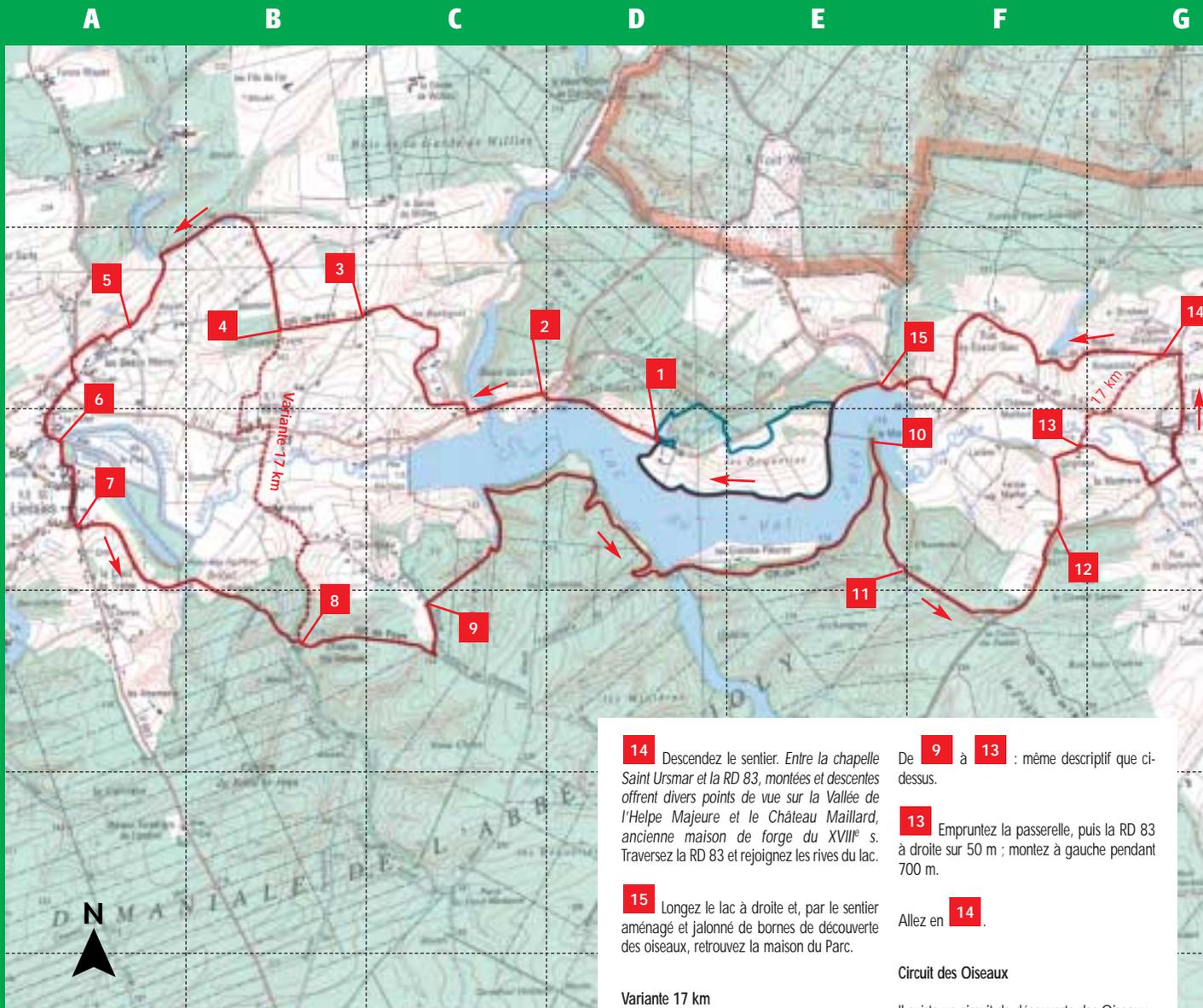
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

14 Descendez le sentier. Entre la chapelle Saint Ursmar et la RD 83, montées et descentes offrent divers points de vue sur la Vallée de l'Helpe Majeure et le Château Maillard, ancienne maison de forge du XVIII^e s. Traversez la RD 83 et rejoignez les rives du lac.

De **9** à **13** : même descriptif que ci-dessus.

13 Empruntez la passerelle, puis la RD 83 à droite sur 50 m ; montez à gauche pendant 700 m.

Allez en **14**.

15 Longez le lac à droite et, par le sentier aménagé et jalonné de bornes de découverte des oiseaux, retrouvez la maison du Parc.

Circuit des Oiseaux

Il existe un circuit de découverte des Oiseaux, long de 4 km, qui, au travers de 13 panneaux, présente les critères de reconnaissance, le régime alimentaire, le nid, le vol, le cri, ... de 12 espèces d'oiseaux couramment présentes sur le site. Il est balisé par une silhouette de héron peinte en jaune. Son tracé figure en bleu sur la carte. Avant de partir, veillez à ne pas oublier le livret d'accompagnement de ce parcours à découvrir en famille.

4 Descendez vers Willies. Poursuivez par le chemin en face et aboutissez dans la cour de l'école. Suivez à gauche la RD 133 et puis prenez à droite la direction de Sainte Hiltrude et Champiau ». Après le hameau de l'Hériprié, empruntez un sentier à droite.

5 Sans traverser le Riau Trouble, rejoignez à gauche la chapelle Sainte Hiltrude, puis la route forestière de Champiau.